

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un détenu décède à la prison centrale de Gros-Bouquet

G.R.M
Libreville/Gabon

EN détention préventive depuis un an à la grande maison d'arrêt de Libreville, Gloire Emmanuel Mouanda y a trouvé la mort dimanche dernier, apprend-on de sources concordantes. Lesquelles assurent que la victime aurait perdu la vie après avoir été poussé par un autre détenu. A noter d'emblée que la prison centrale est construite de sorte que, au milieu des blocs où dorment les détenus, il y a une petite cour. Sous la surveillance d'un des leurs, désigné chef, les prisonniers s'y retrouvent souvent en se gardant cependant d'aller du côté de l'autre. Ainsi, le jour du drame, Gloire Emmanuel Mouanda n'aurait pas apprécié l'attitude d'un autre détenu du Deuxième quartier de la détention, le nommé Bienvenu Mboubanda, qui lui aurait demandé de ne pas aller au-

delà de son périmètre. Il aurait donc décidé d'en découdre, en le prenant par le collet, selon nos sources. Refusant la bagarre, Bienvenu Mboubanda l'aurait simplement poussé. Gloire Emmanuel Mouanda serait alors tombé. Une fois au sol, d'autres prisonniers auraient remarqué qu'il bavait. Conduit d'urgence à l'infirmerie du pénitencier par des matons justement alertés par les autres détenus, Gloire Emmanuel Mouanda ne se réveillera plus. Des voix autorisées soutiennent qu'il n'y a pas eu d'intention de donner la mort. Bienvenu Mboubanda a plutôt voulu éviter la rixe. Malheureusement, la chute de Gloire Emmanuel Mouanda a été fatale à ce dernier. Celui-ci se trouvait derrière les barreaux depuis le 22 juin 2021. Condamné à un an de prison ferme pour vol aggravé, il devait être libéré le 22 juin prochain. Quant à Bienvenu Mboubanda, c'est en juin 2015 qu'il a été placé sous mandat de dépôt



La prison de Gros-Bouquet qui vient d'enregistrer un drame.

pour vol avec violence, coups et blessures volontaires. D'après un communiqué parvenu à notre rédaction, le Commandement en Chef de la Sécurité Pénitentiaire Dans la journée du dimanche 1er mai 2022 à 10h25, une altercation est intervenue entre deux (.) détenus dans l'un

des quartiers de la détention masculine de la Prison Centrale de Libreville. Aussitôt informés, les responsables de la Prison Centrale ont pris toutes les dispositions en vue d'en informer la famille du disparu avant de procéder au transfert

de la dépouille dans une maison des pompes funèbres. Le Procureur de la République, près le Tribunal de Première Instance de Libreville a tout de suite été saisi. Une enquête a été ouverte en vue d'établir les circonstances exactes de cet incident malheureux..

Le clin d'œil de Lybek



Lastoursville : un mort et trois blessés dans un accident

D.M
Lastoursville/Gabon

UN accident de la route s'est produit, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, dans le canton Ogooué-Aval, dans le département de Mulundu, par Lastoursville. Un véhicule à usage de taxi a percuté un grumier en stationnement. L'impact a causé la mort d'une dame identifiée comme Mme Mayi née Augustine Soumouna. Mais aussi trois blessés graves dont le fils de cette dernière. Selon les informations recueillies auprès des témoins, le véhicule à usage commercial roulait dans le sens Koula-Moutou-Lastoursville, où la regrettée Mayi accompagnait son fils à la gare ferroviaire pour prendre le train. Vers 19 heures, parvenu au village Nzela, c'est-à-dire à mi-chemin entre le chef-lieu de la province de l'Ogooué-



Ce qui reste du transporteur accidenté.

Lolo et celui du département de Mulundu, le chauffeur, un certain Haladji Samassa, aurait perdu le contrôle de la voiture dont les freins et les phares ne répondaient soudainement plus. Avant de terminer sa course folle contre un grumier en stationnement. Sérieusement atteinte, Mme Mayi est passée de vie à trépas sur-le-champ. Parmi les blessés graves transportés d'abord au

Centre hospitalier régional (CHR) Paul Moukambi, il y a le jeune homme qui devait embarquer dans le train, ainsi que le conducteur. Vu la gravité de leurs blessures, ils ont été évacués vers Libreville pour une prise en charge plus adaptée. Une troisième victime est, quant à elle, sortie de là sans que son cas suscite de l'inquiétude de la part du personnel médical.